



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VIF**

**SÉANCE DU JEUDI 26 JUIN 2025**

*L'an deux mil vingt-cinq, le vingt six juin à 17h00, le Conseil d'Administration du CCAS de VIF, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy GENET, Président.*

Présents : Guy GENET, Rosaria Sarine VELLA, Gérard BAKINN, Céline DI DOMENICO, Maurice BERNARD, Alain GASPARINI, Christian RIZZARDI, Christian GUÉNÉ, Martine RAFFORT, Yasmine GONAY, Séverine GALBRUN.

Procurations : Claude CHALVIN à Alain GASPARINI

Absentes excusées : Claude CHALVIN, Claire DOMELAND

Secrétaire de séance : Céline MILLIAT.

Date de la convocation du Conseil d'administration : 18 juin 2025

Nombre d'administrateurs :

En exercice :	13
Présents :	11
Procuration :	01
Votants :	12

**Votes exprimés**

- Votes pour : 10
- Votes contre : /
- Abstention : 02

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2025

**2025\_25\_DEL**

**Objet : Convention entre le CCAS de Vif et la société Ecosystem – Partenariat de mécénat.**

Ecosystem, éco-organisme agréé pour la prévention et la gestion des déchets issus des Équipements Électriques et Électroniques (EEE) ménagers et des EEE professionnels, participera dans le cadre de son activité à l'évènement du Tour de France 2025 en tant que partenaire « responsable ». A cette occasion, il organisera des animations autour du réemploi et du recyclage des téléphones portables dans le cadre de son opération « Grande Collecte Solidaire de téléphone », incluant notamment la collecte de téléphones portables usagés et le don de téléphones reconditionnés.

La Ville de Vif sera Ville départ du tour de France édition 2025 le 24 juillet 2025, Ecosystem propose un partenariat de mécénat afin d'organiser l'opération « Grande Collecte Solidaire de téléphone » sur son territoire.

Cette opération permettra au CCAS de Vif de bénéficier d'un don de 30 téléphones portables reconditionnés.

Ces téléphones seront délivrés par le CCAS de Vif à des personnes accompagnées par les travailleurs sociaux de ses services ou orientées par les acteurs sociaux de la commune de Vif.

Pour ce faire, il s'avère nécessaire de signer une convention de partenariat entre le CCAS de Vif et Ecosystem afin de fixer les conditions et modalités de collaboration.

**Considérant**, la politique de soutien engagée par le CCAS à destination de la population de son territoire en précarité sociales ou financières ;

**Vu** l'ensemble des éléments ci-dessus,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, décide :**

- **D'AUTORISER** la mise en œuvre de l'opération telle que décrite ci-dessus ;
- **D'APPROUVER** les termes de la convention de partenariat avec Ecosystem jointe en annexe ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou par délégation Madame la Vice-Présidente, à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention de partenariat, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**ANNEXE(S) :**

- Convention entre le CCAS de Vif et la société Ecosystem – Partenariat de mécénat
- Annexe unique–Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général (Cerfa 11580\*03)

Fait et délibéré à VIF, les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.